

## **DIU Paramédical : Pathologie Neurovasculaire**

- **But :**

- Apporter une formation théorique et pratique en Pathologie Neurovasculaire aux personnels de santé non-médecins appelés à prendre en charge les patients souffrant d'accidents vasculaires cérébraux.

Ce DIU s'adresse à l'ensemble des professionnels impliqués dans cette prise en charge : infirmiers(es), masseurs kinésithérapeute, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues et neuropsychologues, manipulateurs en électroradiologie, aides soignant(e), etc...

Le nombre d'inscrits est limité à 60 étudiants.

- **Organisation :**

- Quatre séminaires de 20 heures chacun (2 jours ½), soit 80 heures d'enseignement théorique.
- Deux semaines de stage pratique dont une en Unité Neurovasculaire et l'autre dans un service de la filière d'aval (rééducation neurologique). Ont lieu au cours du printemps.

- **Durée :** 1 an

- **Evaluation :**

- Un examen national écrit de 2 heures. Une note  $\geq 10$  est requise. L'examen a lieu en juin.
- Un mémoire de stage, noté sur 20, soutenu devant jury. La soutenance a lieu en octobre.
- Une évaluation pratique des compétences, réalisée localement, à l'occasion des stages.

- **Intitulé des quatre modules :**

- Module 1 : Présentation des AVC - Examens complémentaires (30/11 au 02/12/2010)
- Module 2 : Prise en charge à la phase aiguë (19/01 au 21/01/2011)
- Module 3 : Après la phase aiguë (23/03 au 25/03/2011)
- Module 4 : Handicap – Ethique – Evaluation et recherche (20/04 au 22/04/2011)

- **Pré inscription :**

A adresser **avant le 15 septembre** au secrétariat de l'un des deux directeurs de l'enseignement. Le dossier de pré-inscription doit comporter :

- Une lettre de motivation indiquant le projet professionnel dans lequel s'inscrit la demande d'inscription et les deux services où pourraient se dérouler le stage pratique. Le Conseil Pédagogique du DIU donne son agrément sur les lieux de stage.
- Un CV
- L'autorisation de l'employeur (inscription dans le cadre de la formation continue)

Le Conseil Pédagogique doit valider la demande d'inscription. Le candidat effectue alors son inscription universitaire auprès de l'une des facultés organisatrices soit Brest, Clermont Ferrand, Paris 5, Poitiers, Paris 7 actuellement (en cours de finalisation : Dijon, Lille).

- **Droits d'enseignement annuels :** environ 680 €(inscription individuelle)  
970 €(inscription avec prise en charge par employeur)  
(droits d'inscription universitaires à ajouter)

- **Directeurs de l'enseignement :**

**Professeur Mathieu ZUBER**  
Groupe Hospitalier Paris St Joseph  
Service de Neurologie et Neurovasculaire  
185 rue Raymond Losserand  
75674 Paris Cedex 14  
Tél : 01 44 12 34 09  
Fax : 01 44 12 32 95

**Professeur Pierre AMARENCO**  
Groupe Hospitalier Bichat – Claude Bernard  
Centre d'Accueil et de Traitement de l'Attaque  
Cérébrale  
46 rue Henri -Huchard  
75877 Paris Cedex 18  
Tél : 01 40 25 87 25  
Fax : 01 40 25 71 98

- **Conseil Pédagogique :** P.Amarengo, JP.Bleton, P.Clavelou, C. Gohin, X.Ducrocq, M.Giroud, V.Larrue, D.Lays, MH. Mahagne, JP.Neau. S.Timsit, F.Woimant, M.Zuber.